

Service e-Carte Bleue



Adoptez la simplicité et la tranquillité pour tous vos achats en ligne avec le service e-Carte Bleue !

EN BREF

Achetez en toute sécurité sur Internet sans communiquer votre numéro de carte bancaire !

Le service e-Carte Bleue est rattaché à votre carte bancaire Internationale Visa.

Le service e-Carte Bleue vous permet d'obtenir des numéros de carte virtuelle.

Vous réglez vos achats sereinement sur Internet grâce à un e-numéro de carte à usage unique délivré pour chacun de vos paiements en ligne. Vous bénéficiez d'un large réseau d'e-commerçants affiliés au réseau CB et/ou Visa. Une opération de paiement e-Carte Bleue est possible depuis n'importe quel poste : à domicile, en déplacement, etc.

Le saviez-vous ?

Téléchargez la dernière version du logiciel ou [accédez à sa version nomade](#).

Points Forts

- **Vous sécurisez vos achats sur Internet**, en France comme à l'étranger, à partir d'un moyen de paiement international rattaché à votre carte bancaire Visa.
- e-Carte Bleue est un moyen de paiement **Verified by Visa**.
- **Votre e-numéro change à chaque achat** : vous ne communiquez pas le numéro de votre carte bancaire Visa sur Internet.
- **Vos dépenses en ligne sont débitées directement** sur le compte auquel est associée votre carte bancaire Visa.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

- **Vous possédez une garantie exclusive** au service e-Carte Bleue : l'assurance « Livraison non conforme et non livraison d'un bien » ⁽¹⁾.

EN DETAIL

Les bénéficiaires

Le service ne peut être souscrit que par les clients Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique titulaires d'un compte et d'une carte bancaire Visa et/ou leurs mandataires dûment habilités. Le service e-Carte Bleue s'adresse à la fois aux clients particuliers et aux clients professionnels porteurs des cartes bancaires Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique suivantes :

- **Pour les particuliers :**
 - Les cartes Visa Classic,
 - Les cartes Visa Classic Facelia,
 - Les cartes Visa Premier,
 - Les cartes Visa Premier Facelia,
 - Les cartes Visa Platinum,
 - Les cartes Visa Platinum Facelia,
 - Les cartes Visa Infinite.
- **Pour les professionnels :**
 - Les cartes Visa Business Electron,
 - Les cartes Visa Business,
 - Les cartes Visa Gold Business,
 - Les cartes Visa platinum Business.

Le réseau d'acceptation

Avec le service e-Carte Bleue, vous effectuez en toute sécurité vos achats chez tous les commerçants en ligne acceptant les cartes CB ou Visa, en France comme à l'étranger, quel que soit le montant.

Attention restriction d'utilisation : à ne pas utiliser chez les commerçants demandant de présenter votre carte pour vous identifier au moment de la livraison ou de la délivrance du bien ou du service acheté (ex. : billets de spectacle (cinéma, théâtre, concerts), réservation de billets d'avion chez certaines compagnies aériennes, réservation de billets de train (SNCF)... car le numéro de carte généré par le service e-Carte Bleue est différent de celui qui figure sur votre carte réelle.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

La sécurité d'un service additionnel

Le service e-Carte Bleue est directement rattaché à votre carte de paiement Visa. En plus des garanties d'assurances⁽²⁾ et des prestations d'assistance⁽³⁾ dont dispose votre carte bancaire Visa, vous profitez d'un service complémentaire sécurisant vos achats en ligne. Un e-numéro à usage unique est généré à chacun de vos achats en ligne.

Vos dépenses sont débitées sur le compte bancaire auquel est associée votre carte bancaire Visa selon les mêmes règles de gestion :

- Débit immédiat ou différé selon le choix lors de la souscription de votre carte bancaire Visa,
- Plafonds de paiement en France et à l'étranger communs aux opérations réalisées avec votre carte bancaire Visa et avec e-Carte Bleue,
- Commissions pour les paiements à l'étranger,
- Garanties d'assurances et prestations d'assistance.

Téléchargez le « Contrat porteur e-Carte Bleue » fixant les règles de fonctionnement et d'utilisation du service e-Carte Bleue mis à votre disposition et prenez connaissance de vos garanties.

Une assurance dédiée au service e-Carte Bleue*

Vous bénéficiez d'une assurance dédiée aux achats effectués sur Internet au moyen du service e-Carte Bleue : la garantie « Livraison non-conforme et non livraison d'un bien »⁽¹⁾ pour des dépenses d'une valeur unitaire supérieure à 15 €.

Celle-ci vous couvre dans le cadre :

- d'une livraison non conforme et/ou défectueuse constatée dans les 30 jours à compter de la réception de la marchandise,
- d'une non livraison constatée au plus tôt 30 jours après le débit constaté sur le relevé bancaire ou avis de débit de la commande en ligne, et, au plus tard, 90 jours après ledit paiement.

La garantie est acquise à concurrence de 2000 € par sinistre et 6000 € par année d'assurance civile.

* **Téléchargez la notice d'information « Livraison non-conforme et non livraison d'un bien »**

Accès au service

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

L'accès au service e-Carte Bleue

a) Accès au service e-Carte-Bleue :

Lors de l'inscription au service e-Carte Bleue, votre Banque Populaire vous attribuera, par courriers séparés, un identifiant et un mot de passe confidentiels. À chacun de vos accès au site ou à l'application, vous serez redirigé vers le module d'authentification de votre banque. Vous serez amenés à saisir un code à usage unique reçu par SMS sur votre mobile ou à valider l'authentification sur votre boîtier Pass Cyberplus.

Vous devez vous engager à prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la confidentialité de l'identifiant et du mot de passe. Vous devez veiller à les utiliser à l'abri des regards indiscrets.

b) Le téléchargement du logiciel e-Carte Bleue :

Vous utilisez le logiciel e-Carte Bleue grâce à l'identifiant et au mot de passe communiqués par votre Banque Populaire :

- Vous téléchargez sur votre ordinateur (PC uniquement) le logiciel e-Carte Bleue disponible ici : [logiciel e-Carte Bleue](#).
- Après l'enregistrement du logiciel sur votre disque dur, une icône e-Carte Bleue dédiée apparaît dans votre barre d'outils en bas à droite de l'écran. Elle vous permet de faire appel à votre e-Carte Bleue à tout instant.
- Double-cliquez sur l'icône pour activer le logiciel.
- Une fois le logiciel activé, vous devez, pour l'utiliser, vous connecter à l'aide de l'identifiant et du mot de passe délivrés par votre Banque Populaire.
- Vous devez modifier votre mot de passe communiqué dès la 1ère utilisation du service.

Vous pouvez aussi accéder directement à l'interface nomade du service e-Carte Bleue accessible à partir de n'importe quel ordinateur partout dans le monde (PC et MAC) et sur le lien ci-après : [Accès nomade e-Carte Bleue Banque Populaire](#).

c) Votre assistance technique :

Si vous rencontrez le moindre problème lors du téléchargement ou de l'installation du logiciel e-Carte Bleue sur votre ordinateur, veuillez contacter le service d'assistance au 02 38 79 90 87 (coût d'un appel local).

Fonctionnement

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

Le fonctionnement

Le pas-à-pas en détail

1. J'active le service e-Carte Bleue depuis l'ordinateur sur lequel j'ai téléchargé le logiciel, ou depuis le site de ma banque.
2. Je me connecte avec mon identifiant et mon mot de passe. Une authentification supplémentaire est dorénavant demandée lors de l'utilisation du service e-Carte Bleue. Je serais redirigé vers le système d'authentification 3D-Secure de ma banque qui utilisera mon mobile ou mon boîtier Pass Cyberplus pour vérifier mon identité. Pour avoir plus d'information ou vérifier que ma banque dispose bien de mon numéro de mobile à jour, je contacte mon conseiller ou le service client de Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

3. Authentification forte

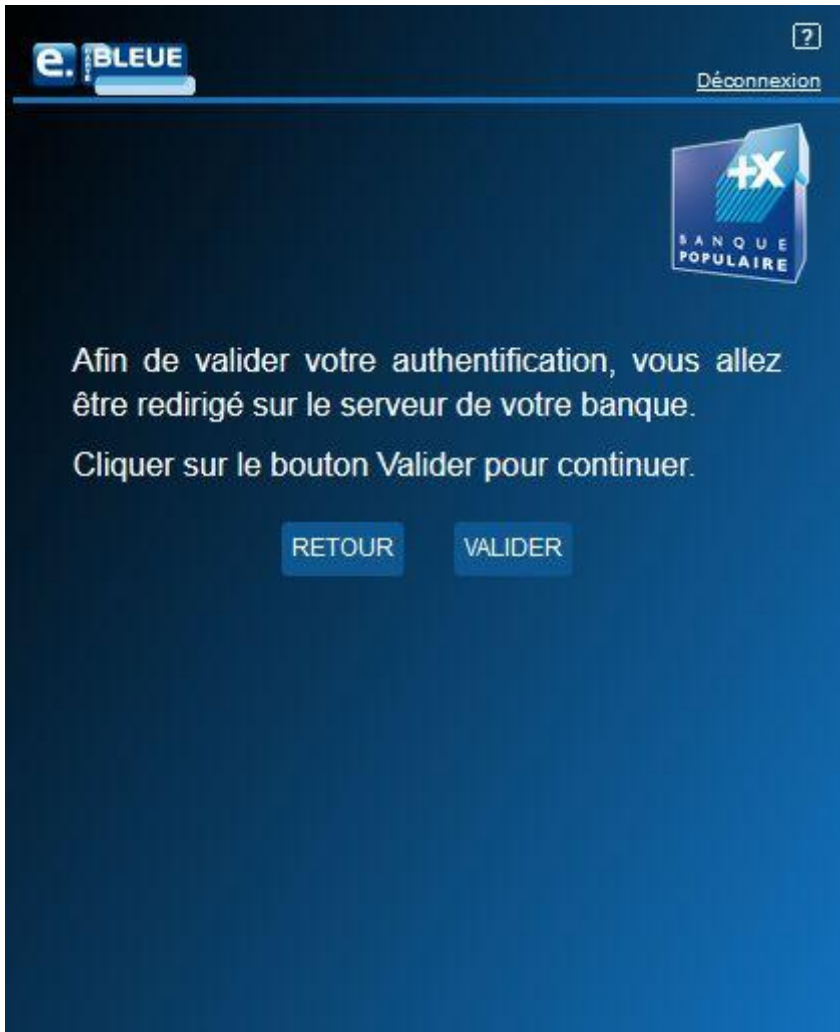
(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.



e. BLEUE

Déconnexion ?

BANQUE POPULAIRE +X

Afin de valider votre authentification, vous allez être redirigé sur le serveur de votre banque.
Cliquer sur le bouton Valider pour continuer.

RETOUR VALIDER

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.



Bonjour, bienvenue sur la page de sécurisation des paiements par Internet de la Banque Populaire

Vous avez demandé à effectuer le paiement suivant :

Commerçant : e-Carte Bleue
Date de la transaction : 26/01/2017 16:47:18 GMT
Carte : xxxxxxxxxxxx9857

Pour valider ce paiement, la Banque Populaire **France Limousin Champagne** vous demande de vous authentifier.



Reporter ici les 8 chiffres du code reçu par SMS

OK

Cette authentification est obligatoire pour vérifier que vous êtes bien le titulaire de la carte. Si vous ne souhaitez pas vous authentifier, la transaction en cours sera annulée.

[Je ne souhaite pas m'authentifier et j'annule ma transaction](#)

[En savoir plus sur le processus d'authentification](#)

En cas de besoin, vous pouvez contacter la Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE

4. Je saisis le montant total de l'achat que je veux régler. Je peux choisir la devise et modifier la date de validité du numéro.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

5. Le service e-Carte Bleue génère en temps réel un numéro de carte, une date de validité et un cryptogramme visuel. Une fois ce numéro utilisé sur un site commerçant, il ne pourra être réutilisé sur un autre site.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.



6. Je complète les informations de ma carte virtuelle générées par le service e-Carte Bleue sur le site du commerçant et valide mon paiement. Pour cela, utiliser les actions « Copier »/ « Coller » s'affichant lorsque vous faites un clic droit sur la zone sélectionnée ou les raccourcis claviers (« Ctrl+c » pour copier, « Ctrl+v » pour coller).

Une version mobile/petits écrans est également disponible.



Le service e-Carte Bleue est un moyen de paiement Verified by Visa.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.

(1) L'assurance Livraison non conforme et non livraison d'un bien est un contrat d'assurance souscrit par Visa Europe Limited auprès d'Axa France IARD, entreprise régie par le Code des Assurances.

(2) Les garanties d'assurance de votre carte Visa sont un contrat de Axa France Vie, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

(3) Les garanties d'assistance de votre carte Visa sont un contrat Fragonard Assurances et AWP France SAS, opérant sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias sous le n°08 045 100.

« Communication à caractère publicitaire / Document non contractuel ».

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique
Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n°07 005 628.
